

Entre deux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diabe lo mot que sè iò, ni quand l'ire. Vo vâide que l'è bin la vretâ; se l'ire onna meinta vo deri assebin dein quin veladzo cein l'è arrevâ, se l'è pè Trêtorrein âo per Treycovagne, por cein qu'onna dzanlie dè pllie eintaie su on outro ne compte pas, pas mè qu'on bordon dein onna benna iò ein a dza sat âo houit dozannes.

Dan lo menistre fasâi son catsimo dein on pâilo de la tiura quel'avâi por êtsâoda on vilho fornet de fê, de stau tot vilho fornet iò l'êtâi re-presentâ on guierrier que portâve son boute su son cotson. Sti l'homme dèvessâi avâ tsaud, son valet assebin et quand lâi avâi bin dau fu, lo fê s'êtâi bourlâ on bocon et lo veintro de sti guierrier vegnâi asse rodzo qu'onna brâza. Lè fêmale que l'irant lè dècoute coudhivant bin accutâ lo catsimo por quemeinci, ma à la vi que ne lâi compregnant pe rein, s'amusâvant à guegni lè dou lulus et, ma fâi, adieu catsimo et bounè paroles dâo menistre.

On coup, stisse lau dèvesâve dâo bon Dieu que pâo no consolâ dein totes noutrès misères; ie lau desâi que lè consolachons de sti mondo ne no fant pes mè que s'on mettâ dâi tsâossons pillein de pertes po corre dein la nâ sein solâ, mâ que lâi avâi onn'otra consolachon, d'amon sta zisse, que l'è quemet dâi choqe vèuâtâie qu'on met su cliiau tsâosson perci: cein retsaôde gros Adan, po vère se tote cliiau felhie l'avant comprâ, sè vire vè l'Adèlâ à Djedion, onna crâna fêmale que vegniâi à la tiura po sa derrâire annâie, et lâi demande la question dau catsimo:

— Quelle sera ta meilleure consolation dans la vie et dans la mort?

Ma fâi, la pourra Adèle n'ein menâve pas lardze; s'on lâi avâi demandâ la grantiau de l'homme dau fornet, l'arâi su dere que l'ire on dâ dè pllie que son catsimo, ma oquie d'autro ne pouâve pas repondre. Tot parâi sè lâive ein coudheint djeindre lè man, mâ le vin asse rodze que lo drapeau fédérât; on arâi djurâ que savâi ma que n'ousave pas dere.

— Allons, ma fille, lâi desâi lo menistre por l'eincorradzi, tu es trop timide, n'aie pas peur! Adan l'Adèle que l'avâi pouâire de ne pas fîre reçuva se ne savâi rein, et que frèquentâve dza on bocon, câ l'ire prâo alluraie, preind tot son corâdzo et quemet lo menistre demân-dâve oncora on iadzo:

— Quelle sera ta meilleure consolation dans la vie et dans la mort, autrement dit: sur qui seul peux-tu compter?

— Sur John au cordonnier, qui reste au bas du village, que dinse repond noutra vergo-gnâosa.

MARC A LOUIS.

Pas d'accord.

Nous avons reçu la lettre suivante:

Moudon, le 28 janvier 1905.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,

Le *Conteur* a publié quelques extraits du travail intéressant de M. H. Jaccard sur l'origine des noms locaux. Permettez-moi d'en relever diverses inexactitudes étymologiques.

Rosey, *Rosay* ne dérivent pas de rose, ce qui du reste paraît tout à fait invraisemblable, mais de la forme *Rausetum*, provenant du germanique *raus*, roseau, allemand moderne *Rohr*.

Rionzettaz, un affluent de la Grande-Eau, et d'autres noms analogues n'ont rien à faire avec rionze (ronce). *Rionzettaz*, au XIII^e siècle, s'écrivait *Ruseta*, et la Grande-Eau se nomme *Ruisy* (plus tard *Materaqua*, eau mère). Ces deux noms ont évidemment la même origine que ruisseau, qu'on appelle en patois *ruz* ou *rio*, et *Rionzettaz* ou *Ruseta* est le diminutif de *Ruisy*.

Neyruz ne dérive pas non plus de noyer; ce nom est formé de *ruz*, ruisseau, et signifie

ruisseau noir, comme Neirvue et Noiraigue signifient eau noire.

Je pense aussi que Saumont n'a aucun rapport avec saule ou sureau. Il a sans doute la même origine que *Sontomont*, dans le Pays-d'Enhaut. Son dérive du latin *summum sommet*. Au XII^e siècle, on trouve la forme *en son le mont*, au sommet de la montagne.

Mais cela n'enlève rien à la valeur du travail de M. H. Jaccard.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

EUG. CORTHÉSY, prof.

Echappé belle! — Le train de Neuchâtel avait, il y a quelque temps, deux heures de retard.

Une dame attendait son mari à la gare.

— Oh! comme j'ai eu peur! dit-elle en se jetant dans ses bras. Qu'est-il donc arrivé?

— Rien. A la gare de Cossonay, nous avons enfoncé un wagon de bestiaux, mais heureusement les animaux seuls ont souffert.

— Et, vraiment, tu n'es pas blessé, chéri?

Une curieuse histoire.

La Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

IV

Il avoit été jusques là inviolablement attaché à la religion de ses peres qu'il professoit de bonne foi parce qu'il la croyoit la meilleure, sans l'avoir cependant jamais examinée; son cœur lui rendoit ce témoignage, et la seule pensée de mettre Mahomet à la place du Messie, lui paroissoit un sacrilège; il n'avoit jamais regardé l'un que comme un imposteur, et constamment reconnu l'autre pour le Sauveur du genre humain.

Dans la situation violente où il se trouvoit il n'avoit de soulagement et de consolation que dans Hali Mehemet, qui, par ses soins et ses empressemens, avoit gagné sa confiance; il lui laissoit voir sans détour le fond de son cœur, il lui déployoit tous ses scrupules; et celui-ci, que rien n'eût été capable de rebuter, en homme adroit, savoit en tirer avantage, il lui disoit en vrai rénégal, qu'il comprenoit bien que l'abjuration lui faisoit quelque peine, que lui-même l'avoit éprouvée, mais qu'on ne lisait pas dans l'ame, que c'étoit la façon de penser qui décideoit de la religion, et non pas les signes extérieurs; qu'il pouvoit toujours rester Chrétien dans le cœur, malgré quelques phrases qu'on lui feroit reciter, qu'il ne les prononceroit que pour sauver sa liberté et sa vie, que c'est le cœur qui renie, et non pas la bouche, et que St. Pierre qui avoit renié trois fois le Seigneur, n'en avoit pas moins été le chef de son Eglise.

Le fourbe se gardoit bien d'ajouter que St. Pierre ne tarda pas à reconnoître sa faute, qu'il s'en repêtit et en pleura amèrement et qu'il fut un des Apôtres le plus zélé de l'Eglise Chrétienne. Ainsi Hali le pénétoit du poison de l'hérésie la plus atroce.

Pour lui ôter un dernier et faible scrupule, le séducteur le pria de réfléchir qu'il n'auroit pour témoin de son changement personne devant qui il eût à en rougir, qu'au contraire, étant au milieu des Ottomans, il n'y auroit pas un d'eux qui ne fût édifié et ne lui tint compte d'avoir embrassé la foi Musulmane. Cette réponse, qui ne tiroit sa force que de la faiblesse de celui à qui elle étoit adressée, fit cependant son effet, il demanda vingt et quatre heures pour rendre sa réponse, quoique sans doute dès ce moment là son parti fût pris dans son cœur.

Hali Mehemet rendoit tous les jours un compte exact au Grand-Vizir de ses conférences avec son pénitent. Etonné de sa résistance il l'en estima d'avantage. Quelque éclairé qu'il fût, il n'imaginait pas qu'il y eût à balancer entre les honneurs et l'esclavage; cette façon de penser est d'autant moins surprenante dans un Musulman qu'on n'a pas d'exemple qu'un Turc se soit fait Chrétien, pendant qu'au contraire les Chrétiens rénégats fourmillent. Il fut donc informé qu'il étoit sur le point de se rendre, et que vraisemblablement dès le lendemain il seroit en sa disposition: les ordres furent donnés en conséquence.

Kiuperli qui, par son élévation et son pouvoir, étoit sans contredit le premier particulier de l'Univers, qui, d'un regard doux ou severe, décideoit du bonheur ou du malheur de ceux qui l'environnoient, le reçut avec cette affabilité à laquelle on ne résiste pas; et après une conversation dans laquelle il lui donna des marques de sa bonté et de ses intentions favorables à son égard; il lui dit, qu'il souhaitoit l'attacher à sa personne, parce qu'il estimoit ce qui lui paroissoit de son caractère et de ses talens, que s'il vouloit se rendre à ses volontés il auroit soin de lui, mais qu'il savoit ce qu'emportoit cette proposition et qu'il lui paroissoit qu'à tout prendre le turban valoit mieux que les fers.

Il est étonnant combien les objets qui frappent nos yeux font d'impression sur notre ame, combien ils ajoutent à nos sentimens, à toutes nos réflexions, la présence du Grand-Vizir et ses bontés effacent non seulement tout ce qui pouvoit rester de scrupule au prisonnier sur l'engagement qu'il alloit prendre, mais il sentit renaître chez lui le calme et la tranquillité, il répondit à Kiuperli avec une fermeté de laquelle il ne s'étoit pas cru capable:

« Seigneur, le feu de tes yeux égale les rayons du soleil, et la lumière de ton esprit perce les plus épaisses ténèbres; les paroles de ta bouche, sem-blables à la rosée du matin, pénètrent et vivifient, elles ont passé dans mon ame; je suis un autre homme, je brûle du désir de t'imiter, je suis Musul-man, dispose de ton serviteur, je m'abandonne à ta sublime protection.

Le Grand-Vizir lui témoigna sa satisfaction dans les termes les plus affectueux et l'envoya aux Immaus, qui étoient préposés pour l'agréger à la loi Musulmane. Ainsi, après avoir essuï la cérémonie qu'elle exige, et reçu le nom d'Apti, qu'il ne quitta plus, il fut reconduit avec pompe dans l'appartement qu'on lui avoit préparé, où il lui envoya un turban, un cimenterre et une veste; ce qui étant une distinction et une marque d'estime particulière, étoit par cela même un présage des faveurs qu'il espéroit. En effet peu de temps après il lui fit remettre deux bourses, l'une de satin verd, remplie d'or, richement travaillée; l'autre plus belle encore de satin ponceau, dans laquelle il trouva un brevet d'Aga, charge militaire, qui répond à celle de Colonel.

Ces faveurs paroîtront peut-être plus vite obtenues que méritées, mais la surprise que peuvent causer des distinctions si marquées, cessera dès qu'on sera informé que Kiuperli méditoit alors son expédition de Candie, pour le succès de laquelle il ne négligeoit aucun moyen possible. Il s'agissoit d'emporter cette place capitale de l'Isle de ce nom par un siège régulier, et pour remplir cet objet difficile il avoit besoin d'Officiers expérimentés et intelligens dans cette partie de l'art militaire, et surtout qui entendissent la guerre comme on la faisoit en Europe, puisque c'étoit à des Européens à qui il avoit à faire; il trouvoit donc dans la personne d'Apti Aga ce qu'il cherchoit. (A suivre.)

Improvisation. — Dernièrement, dans un banquet, un des convives, qui ne s'y attendait nullement, est désigné pour major de table.

Fort embarrassé, il réfléchit longuement, se lève enfin et débute ainsi:

« Messieurs et chers concitoyens, l'usage des repas remonte à la plus haute antiquité... »

Entre deux. — Les rares soirées où il n'y a pas spectacle ou bal organisé par quelque'une de nos sociétés locales, le Théâtre et le Kursaal donnent des représentations auxquelles le public semble prendre goût de plus en plus. C'est presque toujours salle comble. Demain, au Théâtre, deux succès, *L'Ami des Femmes*, de Dumas, et *Mon enfant*, de A. Janvier.

Au Kursaal, toute la semaine, spectacle choisi et très varié. Voir aux annonces.

L'Emplâtre Alcock

est un emplâtre poreux destiné à attirer la circulation du sang à la peau et à faciliter l'exhalation par les pores. Il est le remède par excellence contre les engorgements des reins, du foie et de la rate.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.